Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune

2018/2097(INI) - 12/12/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 401 voix pour, 173 contre et 73 abstentions, une résolution faisant suite au rapport annuel du Conseil sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune.

Un politique étrangère commune ambitieuse.

Dans un contexte où les conditions de sécurité dans l'Union n'ont jamais été plus instables, imprévisibles et complexes, le Parlement a déclaré qu'il était est temps pour l'Union européenne de **prendre son destin en main** et d'assumer son rôle en tant que puissance politique et économique à part entière et souveraine dans les relations internationales.

Convaincus qu'aucun État membre de l'Union n'est capable à lui seul de relever efficacement les défis mondiaux actuels, les députés ont appelé à une **véritable politique étrangère et de sécurité commune européenne**, fondée sur l'autonomie stratégique et son intégration, notamment sur le plan des capacités, dans les domaines industriel et opérationnel.

Protéger les valeurs communes

Le Parlement a plaidé pour une plus grande **solidarité** et une **coordination renforcée** entre l'Union et ses États membres en vue de protéger la démocratie, les valeurs communes, la liberté et les normes sociales et environnementales de l'Union. Il a appelé l'Union à rester fidèle à ses principes, à savoir la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit et a préconisé d'envisager une politique de «moins pour moins» pour les pays tiers dont la gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme connaissent une régression. L'UE devrait subordonner la ratification des accords bilatéraux avec les pays tiers au respect des critères relatifs aux droits de l'homme.

Agir en fonction de priorités stratégiques

Le Parlement a demandé aux institutions et aux États membres d'agir de manière stratégique en poursuivant une **approche intégrée** et en mettant à profit tous les moyens à leur disposition afin de renforcer l'influence géopolitique de l'Union et son image dans le monde et de protéger ses intérêts.

Les députés ont recommandé que l'action extérieure de l'Union soit dotée de **ressources financières suffisantes** au titre du prochain cadre financier pluriannuel (CFP 2021-2027) et que l'Union axe ces ressources sur les priorités stratégiques, tout en insistant sur la nécessité d'associer le Parlement au contrôle et au pilotage stratégique des instruments de financement extérieur.

La résolution a invité le SEAE à créer des **coalitions thématiques** entre pays partageant les mêmes valeurs et à instaurer un dialogue avec les puissances émergentes afin de garantir les biens publics mondiaux que sont la paix et la sécurité. Elle a invité en outre tous les États membres à respecter le principe de solidarité consacré par les traités (article 80 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) et à prendre les mesures qui s'imposent pour faire face à la crise migratoire.

Les députés ont recommandé entre autres:

- de renforcer la résilience intérieure de l'Union face à **l'ingérence extérieure** et de définir une stratégie commune avec ses partenaires internationaux, lorsqu'il s'agit de protéger tant les infrastructures critiques que les institutions que les caractéristiques fondamentales des démocraties européennes;

- d'investir dans la stabilité et la prospérité des **Balkans occidentaux**, réaffirmant que la perspective européenne pour les pays des Balkans occidentaux doit conduire à leur adhésion à part entière, pour autant qu'ils satisfassent à l'ensemble des critères;

- d'encourager le resserrement des relations dans le cadre du **partenariat oriental** en renforçant les liens économiques grâce aux accords commerciaux et d'association, à l'accès au marché unique et aux contacts interpersonnels plus étroits, y compris par la facilitation et libéralisation en matière de délivrance de visas, lorsque toutes les exigences sont remplies;

- de promouvoir le développement économique et social de la **rive sud du bassin méditerranéen méridional** et de l'Afrique subsaharienne pour aider les pays à lutter contre les causes profondes de l' instabilité.

Jugeant le **partenariat transatlantique indispensable** pour la sécurité et la prospérité des deux côtés de l'Atlantique, les députés ont regretté le désengagement progressif des États-Unis vis-à-vis de l'ordre mondial multilatéral, à savoir notamment leur retrait de l'accord de Paris. Ils ont demandé à l'Union de faire preuve d'unité, de fermeté et de proportionnalité dans ses réponses à ces décisions pour réaffirmer son plein soutien au plan d'action global commun conclu avec l'Iran. Ils ont aussi réaffirmé leur détermination à soutenir la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des partenaires de l' Union, condamnant l'annexion illégale de la Crimée par la Russie et l'intervention militaire de cette dernière dans l'est de l'Ukraine.

Soulignant que l'Union doit jouer un rôle de premier plan au **Moyen-Orient** et dans le Golfe persique, le Parement a regretté la décision du gouvernement américain de déplacer son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem et a exhorté l'Union à jouer un rôle moteur en ce qui concerne la relance d'un réel processus de paix au Proche-Orient qui vise à la mise en place d'une solution à deux États. Il a demandé à l'Union de tout mettre en œuvre pour faire cesser les crimes et l'utilisation d'armes chimiques contre le peuple syrien. Il a également condamné l'utilisation répétée par la **Russie** de son droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies estimant qu'elle sape les efforts internationaux déployés en faveur de la paix et pour régler les conflits.

Renforcer la coopération en matière de défense

Les députés ont estimé que la mise en place d'une **coopération structurée permanente** (CSP) dans le cadre de projets de défense et l'examen annuel coordonné en matière de défense (EACD) contribueront à renforcer la coopération en matière de défense et à optimiser les dépenses budgétaires en matière de défense. Ils se sont prononcés pour une industrie de la défense forte, y compris par la promotion d'un marché unique des produits de cybersécurité.

Le Parlement a engagé le SEAE et les États membres à développer suffisamment de capacités militaires et civiles, couvrant tout l'éventail des capacités terrestres, aériennes, spatiales, maritimes et informatiques, et à œuvrer en faveur d'un **instrument juridiquement contraignant** sur les systèmes d'armes entièrement autonomes.

Enfin, la résolution a souligné que la mise sur pied de **nouveaux formats**, tels qu'un Conseil de sécurité de l'Union, comme le préconise la chancelière Merkel et le président Macron, et de nouvelles méthodes de coordination plus poussées au sein de l'Union et avec les instances internationales pourrait rendre le processus décisionnel plus efficace dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité (PESC).